



# BULLETIN D'INFORMATION

Délégation Conakry Août 2012

## CICR CONAKRY



CICR/Guinée

En 2011 et 2012, la stabilité et la consolidation de la transition démocratique telle que désirées par les Guinéens n'ont pas pu être réalisées. L'attaque sur la résidence du Président de la République en juillet 2011 est un reflet de l'état encore fragile de cette transition. Les Guinéens sont encore dans l'expectative des élections législatives. Des désaccords sur l'organisation de ces élections se sont montrés à travers plusieurs manifestations organisées pendant la deuxième partie 2011 et en 2012. Des scènes de violence ont éclaté, notamment à Conakry. Comme en 2010, des personnes ont perdu la vie pendant ces événements, d'autres ont été blessées et des vagues d'arrestation ont eu lieu.

Tout au long de cette période d'attente et d'espoir pour des temps meilleurs, le CICR a continué à accompagner les Guinéens. Installé en Guinée depuis de longues années et jouissant d'une large acceptation de la population et des autorités, le CICR, en partenariat avec la Croix-Rouge Guinéenne, inscrit son action dans la continuité. Le

### ÉDITORIAL

CICR reste dans cette phase cruciale aux côtés des Guinéens à travers ses interventions habituelles au niveau de la protection, de la prévention et de l'assistance. Vous trouverez, résumées dans ce numéro, les activités du CICR au cours de l'année 2011 et au cours de cette année 2012.

- **Protection** : le CICR a poursuivi, en collaboration avec les autorités pénitentiaires, son assistance aux personnes privées de liberté dans l'amélioration de leurs conditions de vie et de traitement.
- **Assistance** : les activités concernant l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain et rural ont été poursuivies. Dans le cadre de son programme santé le CICR a soutenu en 2011 six hôpitaux de Guinée dans la mise en place de plans d'urgence pour répondre à des afflux massifs de blessés, auxquels se sont ajoutés en 2012 les hôpitaux de Kankan et Labé. Comme dans le passé, le CICR a organisé plusieurs formations du personnel médical dans les hôpitaux de la capitale et de l'intérieur du pays.
- **Prévention** : les activités pour l'intégration et la promotion du Droit International Humanitaire (DIH) se sont poursuivies

et ont été renforcées au niveau des forces armées guinéennes, y compris la gendarmerie. Le CICR va poursuivre ses séances de sensibilisation sur le respect du droit et offrir des formations approfondies en droit aux commandants militaires et gendarmes.

- **Soutien à la Croix-Rouge Guinéenne** : le CICR a poursuivi son appui structurel et opérationnel à son partenaire la Croix-Rouge Guinéenne (CRG). Le CICR a travaillé au renforcement des capacités de la CRG, notamment au niveau de sa capacité de répondre à des situations de violence.

Le CICR continuera à apporter sa contribution pour soutenir les efforts des Guinéens pour un avenir stable et paisible.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Denise Duran,  
Chef de délégation du CICR



CICR



Maison Centrale de Conakry, 2012

## DÉTENTION

Les délégués du CICR visitent régulièrement des lieux de détention sous la responsabilité du Ministère de la Justice, ainsi que de la police et gendarmerie nationales à travers le pays. Ces visites prennent place dans le cadre d'un accord de visite qui date de 1999 entre le CICR et le gouvernement guinéen. Elles ont pour but d'évaluer les conditions de détention et de traitement des personnes privées de liberté, qu'il s'agisse de leur traitement, des délais de garde-à-vue, de la qualité et la quantité de nourriture, la qualité des soins et des références médicales, l'eau et l'assainissement, l'accès à l'extérieur, les visites de famille, pour ne citer que quelques points importants. Les conclusions sont partagées sur une base confidentielle avec les autorités concernées dans une volonté de développer un dialogue constructif sur la durée. En 2011, le CICR a effectué 290 visites dans une trentaine d'établissements pénitentiaires civils.

Le principal problème humanitaire en détention reste la malnutrition élevée, qui menace directement l'intégrité physique des personnes privées de liberté. Malgré un programme nutritionnel d'urgence du CICR dans trente établissements pénitentiaires, le problème de la malnutrition en détention reste extrêmement préoccupant. En conséquence, le CICR a procédé à une analyse globale de la chaîne alimentaire dans les prisons de Guinée afin de mieux comprendre la gestion de l'alimentation et de son budget. Les conclusions de cette analyse, qui ont démontré que les dysfonctionnements de la chaîne alimentaire contribuaient directement au problème de malnutrition, ont été transmises aux autorités nationales. Une augmentation du budget pour les rations alimentaires a été mise en œuvre par les autorités début 2012. L'as-

sainissement et la professionnalisation de la gestion de la chaîne alimentaire sera le défi principal des années à venir.

Au niveau santé, le CICR a continué à équiper vingt infirmeries pénitentiaires en médicaments essentiels, et formé les agents de santé aux soins en détention, notamment grâce à la production d'un petit manuel sur les pathologies rencontrées en prison, qui a été produit en coordination avec le Ministère de la Santé et de la Justice.

Au niveau hygiène, le CICR mène des campagnes de lutte anti-vectorielle dans les prisons, et distribue du matériel d'hygiène telles que des savons, nattes et couvertures. En 2011, cette campagne a permis d'assister 5'406 détenus. Des travaux importants ont été réalisés à la Maison Centrale de Conakry afin de connecter la prison avec le système des égouts de la ville. Cela a changé la vie des détenus, celle du personnel travaillant à la prison, sans compter la population alentour !

Dans les lieux transitoires qui dépendent de la gendarmerie et de la police nationales, le CICR a mis l'accent sur le traitement des personnes en garde-à-vue, ainsi que le respect des délais de garde-à-vue. Plus de cinquante de ces visites ont eu lieu en 2011. Deux rapports confidentiels sur le traitement des détenus dans les locaux de garde-à-vue de la police et de la gendarmerie ont été soumis aux autorités au plus haut niveau. Un séminaire sur la garde-à-vue a été organisé par le CICR début 2012 à l'attention des officiers de police judiciaire de la police et de la gendarmerie.

Il est également important de noter que le CICR a eu un accès rapide aux personnes arrêtées en relation avec l'attaque contre le Président de la République en juillet 2011, ainsi qu'aux personnes arrêtées en relation avec

les manifestations du 27 septembre 2011. Cet accès rapide est un gage de la confiance dont bénéficie le CICR, et des bonnes relations qu'il entretient avec les autorités en charge.

## PROTECTION DE LA POPULATION CIVILE

Le CICR a continué à oeuvrer pour le bon respect du droit, en particulier en faveur de la population civile. Cet effort qui a commencé en Guinée avec les événements du 28 septembre 2009, s'est poursuivi en 2011 avec la soumission d'un rapport sur les violences électorales de novembre 2010, ainsi qu'un rapport sur les manifestations de septembre 2011. Le CICR suit en particulier le respect du droit dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre. Le rapport sur le comportement des forces de sécurité le 27 et 28 septembre 2011 a été discuté aux niveaux des chefs de la police et de la gendarmerie qui ont accepté de rencontrer le CICR et de discuter des problèmes identifiés.

## RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX (RLF) ET RECHERCHE DE PERSONNES DISPARUES

Le CICR, en coopération avec la Croix-Rouge Guinéenne, est actif et engagé dans le rétablissement du lien familial entre les personnes séparées en raison de conflits armés ou autres situations de violence, comme cela a été le cas avec la crise en Côte d'Ivoire. 13 enfants non accompagnés ivoiriens ont pu rentrer chez eux grâce au soutien du CICR.

Le CICR rétablit également les liens familiaux entre les personnes détenues et leur famille. Il arrive parfois que la famille perde tout contact avec la personne en détention, et qu'elle ne soit pas informée de leur sort. Il arrive même que la famille les croit morts, comme dans le cas d'un détenu nommé Issa Condé. Ce dernier s'est retrouvé à la Maison Centrale de Kindia après 13 années de séparation avec sa famille. Le décès d'Issa Condé avait été annoncé à sa famille notamment à son frère aîné Sékou Condé installé au village. Suivant la coutume de la localité, un sacrifice avait été offert par les parents d'Issa aux habitants du village suivi des bénédictions pour le repos de l'âme du „ défunt“. Le 12 juillet 2011, une déléguée CICR rencontre le „ défunt“ Issa qui écrit un Message Croix-Rouge (MCR) à son frère aîné Sékou Condé âgé maintenant de 63 ans à Douléma, S/P de Banya, Préfecture de Faranah. Deux semaines plus tard, la famille d'Issa est informée qu'il n'est pas décédé, mais bien réellement en vie ! ■

Olivier Chow, coordonateur protection

# LES VOLONTAIRES DE LA CROIX ROUGE GUINÉENNE SOUTIENNENT LE CICR DANS LA CAMPAGNE DE DÉSINSECTISATION EN MILIEU CARCÉRAL



Techniciens WatHab CICR, expliquant l'utilisation du matériel de désinsectisation à des détenus de la prison civile de Labé.

Habillé dans une tenue de travail bleue, avec un masque et des lunettes de protection, le détenu vaporise consciencieusement les murs de la cellule. « Il faut bien insister sur les fissures et les trous dans le mur qui sont les endroits où les insectes se logent » lui rappelle Mamadou Saliou Kanté, Field Officer du CICR, qui supervise la désinsectisation de la prison.

En effet, de février à mai 2012, le CICR a mené la première phase de sa campagne de lutte anti-vectorielle dans 28 lieux de détention. Ces séances, qui ont touché plus de 2500 détenus, permettent de limiter la prolifération et la réapparition des insectes dans les cellules pendant plusieurs mois et ainsi, de freiner la propagation d'éventuelles maladies que ces derniers véhiculent. « Nous notons une grande amélioration, après le passage du CICR, et pendant plusieurs semaines, nous dormons mieux » confirme Mohamed Lamine Camara, un détenu de la Maison Centrale de Conakry. A l'occasion de ces séances, les vêtements sont également pulvérisés et les détenus reçoivent un pagne, des savons et de nouvelles nattes.

Le CICR est généralement assisté de deux à quatre détenus pour réaliser le travail; mais

en 2011, le CICR a signé un Protocole d'Accord avec son partenaire, la Croix-Rouge Guinéenne, pour une collaboration dans trois lieux de détention. Dans les prisons de Labé, Boké et Guéckédou, ce sont désormais les volontaires de la Croix-Rouge Guinéenne qui réalisent le travail de pulvérisation, sous la supervision et avec le soutien logistique du CICR. « Le Comité et les volontaires sont heureux de collaborer à cette campagne qui s'inscrit dans l'esprit humanitaire du Mouvement de la Croix-Rouge. Les personnes détenues ont aussi des droits et doivent avoir des conditions de détention dignes » explique Mamadou Djan Barry, Secrétaire Exécutif du Comité Préfectoral de la Croix-Rouge de Labé. Cette nouvelle approche permet aussi à la Croix-Rouge Guinéenne de développer ses compétences et d'élargir son action en proposant éventuellement ce service de désinsectisation à d'autres lieux (hôpitaux, marchés, écoles,...).

La deuxième phase de la campagne anti-vectorielle annuelle en détention qui aura lieu de septembre à novembre 2012, vise une vingtaine de lieux de détention. ■

Wendy Fleury, déléguée protection,  
département protection

## FAITS ET CHIFFRES

### Personnes privées de liberté

En 2011, le CICR a :

- effectué 290 visites dans une trentaine d'établissements pénitentiaires et lieux transitoires de détention sous l'autorité des Ministères de la Justice, de la Sécurité et de la Défense ;
- apporté un soutien nutritionnel à 1800 détenus ;
- assisté 5 406 détenus à travers une campagne de lutte anti-vectorielle en 2011 dans la plupart des établissements pénitentiaires du pays.

## LE CICR CONTRIBUE A L'AMÉLIORATION DES SOINS DE SANTÉ EN MILIEU CARCÉRAL

Dans le cadre de son soutien à la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire (DNAP) concernant l'amélioration des conditions de vie des personnes privées de liberté, le CICR à travers son département de santé en détention, a assisté plus de 30 établissements pénitentiaires civils sous l'autorité du Ministère de la Justice en 2011.

Afin d'améliorer l'accès aux soins de la population carcérale le CICR soutient la mise en place d'infirmières fonctionnelles et procure des médicaments dits essentiels, comme, par exemple, des antibiotiques aux agents de santé de l'administration pénitentiaire.

En 2011, des formations sur les pathologies en milieu carcéral ont été organisées à

l'intention des agents de santé de Mamou, Labé et Nzérékoré. Ces formations avaient pour but de renforcer les connaissances des agents de santé en milieu carcéral. Organisées en étroite collaboration avec les Ministères de la Santé et de la Justice, elles ont permis l'élaboration d'un livret sur les principales pathologies rencontrées en milieu carcéral, comme par exemple la malaria, le paludisme, les infections respiratoires et les diarrhées.

Le deuxième grand volet du programme santé en détention concerne le programme nutritionnel du CICR. En 2011 ce programme a été élargi à l'ensemble des prisons du pays. Il consiste en la prise en charge de la totalité des détenus malnutris à travers la

distribution d'aliments nutritifs thérapeutiques, accompagnée d'un suivi régulier et d'un traitement médical approprié : « *Depuis l'élargissement de ce programme nutritionnel à l'ensemble des prisons, nous avons constaté une nette diminution du taux de mortalité due à la malnutrition en milieu carcéral* » a indiqué Fabrizio Fleri délégué médecin du CICR. En 2011 ce programme s'est adressé à plus de 1800 personnes privées de liberté. ■

Fabrizio Fleri, délégué médecin



# COMMENT FAIRE FACE À UN AFFLUX MASSIF DE BLESSÉS : EXERCICE DE SIMULATION À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE LABÉ



Les volontaires du Comité Préfectoral de la Croix-Rouge de Labé simulent l'exercice du plan d'urgence de l'hôpital régional de Labé.

Dans le cadre de son programme santé le CICR soutient les hôpitaux de Guinée dans la mise en place de plans d'urgence. Le bon fonctionnement de ces plans se fait par le biais d'exercices de simulation. En 2011, ces exercices ont eu lieu à l'Hôpital National de Donka, à Conakry, et à l'hôpital régional de N'zérékoré. En 2012, ces simulations ont eu lieu à l'Hôpital National Ignace Deen et à l'hôpital militaire du Camp Samory Touré, à Conakry.

Le 26 avril 2012 un exercice similaire a été organisé à l'hôpital régional de Labé en étroite collaboration avec la Croix-Rouge Guinéenne (CRG). L'exercice a mobilisé vingt volontaires de la CRG qui ont assuré le brancardage; soixante volontaires de l'école de santé de Labé ont joué le rôle de faux blessés. L'exercice n'a pas interrompu le fonctionnement habituel de l'hôpital et la surprise de plusieurs patients et visiteurs de l'hôpital était manifeste.

ordinaire. » Elle a aussi souligné qu'il existe un accord de partenariat entre l'hôpital et la CRG en matière de brancardage. ■

Hadja Nanténin Dioumessy, FO COM, département COM

## FAITS ET CHIFFRES

En 2011, le CICR a :

- Participé à l'élaboration de plans d'urgence à l'Hôpital National de Donka, à Conakry, et à l'hôpital régional de N'zérékoré. En 2012, ces activités ont eu lieu à l'Hôpital National Ignace Deen et à l'hôpital militaire du Camp Samory Touré, à Conakry.
- dispensé un enseignement universitaire de chirurgie des blessés de guerre à l'attention de 44 médecins en cours de spécialisation de chirurgie à la faculté de médecine de Conakry.

Dr Attaoulaye Sall, directeur de l'hôpital régional de Labé, présent lors de cette journée a indiqué : « Aujourd'hui c'est une joie pour mon personnel et moi de voir un exercice d'application du plan d'urgence se réaliser dans nos murs. Grâce au soutien du CICR, et à l'implication des volontaires du Comité Préfectoral de la Croix-Rouge de Labé et de ceux de l'école de santé, le personnel de l'hôpital régional sera désormais en mesure de faire face à un afflux massif de blessés. »

Le chirurgien du CICR, a remercié le personnel de l'hôpital, et les volontaires brancardiers et faux blessés, pour le bon déroulement de l'exercice. Selon Marianne Binggeli, déléguée santé du CICR : « cet exercice est une étape importante pour l'hôpital car, le plan d'urgence jusque là théorique, a montré sa valeur pratique dans une situation extra-

« Cet exercice est une étape importante pour l'hôpital car, le plan d'urgence jusque là théorique, a montré sa valeur pratique dans une situation extraordinaire. »

# ENTRETIEN AVEC LE LT-COLONEL BOUBACAR BAH, COMMANDANT DU BUREAU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE À L'ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE



Guinée, Labé, juillet 2012, Séance de diffusion en Droit International Humanitaire organisée par le Bureau DIH et le CICR.

## INTERVIEW

### Pouvez-vous vous présenter au public ?

Je suis le Lieutenant Colonel BAH, Boubacar commandant du Bureau Droit International Humanitaire à l'Etat-Major Général des Armées.

J'ai été nommé le 31 janvier 2012 par décision du Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Guinéennes, je suis marié et père de trois enfants.

### Depuis quand ce bureau existe-t-il ? Pourquoi a-t-il été créé ?

Le Bureau du Droit International Humanitaire a été créé par Décret N° D/94/172/PRG/SG du 05 décembre 1994 au sein des Forces Armées Guinéennes. L'arrêté N° 007/PRG/MDN/CAB du 10 janvier 1995 rattache le Bureau Droit International Humanitaire à la Direction des opérations et instruction de l'Etat-Major Général des Armées (EMGA). Le Bureau DIH est créé au sein des Forces Armées Guinéennes pour l'enseignement et la diffusion du Droit International Humanitaire ou Droit de la Guerre. Nous ne devons

« Le rôle principal du Bureau DIH est de favoriser la diffusion et l'enseignement du Droit des conflits armés à travers la formation continue et permanente des militaires dans le but d'améliorer leur professionnalisme dans l'exécution de leurs missions aussi bien en temps de paix qu'en période de conflits armés. »

pas oublier que l'Etat guinéen tout comme la quasi-totalité des Etats sont liés par les quatre conventions de Genève et leurs Protocoles Additionnels. Il est très important que les militaires guinéens connaissent et respectent les Conventions de Genève et les Protocoles Additionnels relatifs à la protection des victimes de conflits armés dans l'exécution de leurs missions quotidiennes.

### Quel est le rôle du Bureau DIH au sein de l'EMGA ? Quel est son lien avec les unités de l'intérieur du pays ?

Conformément aux dispositions contenues dans le Décret et à l'arrêté ci-dessus référencées, le Bureau DIH est chargé de mettre en application la doctrine définie par le Chef d'Etat-Major des Armées en matière de DIH et sa mise en œuvre au sein des forces armées guinéennes.

Le lien entre le Bureau DIH et les unités de l'intérieur est essentiellement axé sur la mise en œuvre de l'enseignement du Droit de la Guerre ou droit des conflits armés. Le bureau organise régulièrement des séances



Lieutenant-Colonel Boubacar Bah Commandant du Bureau Droit International Humanitaire (BDIH) de l'État-Major Général des Armées.

de diffusion DIH à l'intention de toutes les unités des forces armées (bataillon, compagnie, postes avancés). Le but principal est d'attirer l'attention des nos militaires sur le respect des traités DIH dont la Guinée est signataire. Le Bureau DIH se met à la disposition de toutes les unités et leur fournit toute la documentation nécessaire et indispensable pour une bonne compréhension du DIH.

### Comment voyez-vous le rôle du Bureau DIH et où voyez-vous les activités principales ?

Le rôle principal du Bureau DIH est de favoriser la diffusion et l'enseignement du Droit de la Guerre à travers la formation continue et permanente des militaires afin d'améliorer leur professionnalisme dans l'exécution de leurs missions aussi bien en temps de paix qu'en période de conflits armés. Les activités principales seront surtout axées sur la mise en pratique des connaissances théoriques reçues, l'intégration de l'enseignement du DIH à tous les niveaux de formation du militaire (hommes de rang, sous officiers et officiers).

« Le Droit International Humanitaire occupe une place de choix dans la réforme des forces de défense et sécurité entreprise par les autorités guinéennes. »

### Comment envisagez-vous la collaboration du Bureau DIH de l'Etat-Major Général des Armées avec le CICR ?

Le Bureau DIH souhaiterait d'avantage coopérer avec le CICR qui constitue le soutien principal des forces armées dans l'enseignement du Droit de la Guerre. Le CICR a toujours apporté son aide au bureau DIH, la majorité des séances de diffusion au profit de nos militaires est faite en collaboration avec le CICR. Le CICR apporte tout le soutien nécessaire pour un enseignement de qualité et met un accent particulier sur la formation des cadres (officiers et sous officiers), hommes de rang et soldats dans l'intérêt des deux parties.

### Quelles sont les priorités du Bureau DIH ? Sur quelles activités allez-vous mettre l'accent ?

Nos principales priorités seront les suivantes :

- faire un état des lieux de l'enseignement du DIH au sein des forces armées,
- identifier de nouveaux formateurs DIH suite à la mise à la retraite de nombreux formateurs,
- organisation d'un séminaire de formation des formateurs,
- mise en œuvre d'un concept de programme national d'enseignement adapté au cursus de formation des militaires.

### Quelles sont les activités du Bureau DIH en 2013 ? Où voyez-vous le Bureau DIH en 2014 ?

En 2013, conformément à un plan d'action que nous soumettrons au commandement, nous comptons mettre en place des cellules de formation DIH dans toutes les unités de l'armée guinéenne pour une redynamisation effective de cet enseignement à tous les niveaux de formation. Un accent particulier sera mis sur les écoles et centres de formation pour une diffusion plus large du DIH.

L'élaboration de nouveaux fascicules de Droit de la Guerre et la confection de nouveaux manuels du soldat à la portée de tous les militaires est également prévue.

En 2014, nous espérons que le Bureau DIH aura atteint tous les objectifs cités un peu plus haut, pour une meilleure compréhension et un bon usage du Droit International Humanitaire. A l'horizon 2014, l'objectif est d'outiller également nos militaires en Droit

de la Guerre pour une meilleure participation aux opérations de maintien de la paix à travers le monde entier.

La formation de conseillers juridiques en DIH auprès du Haut Commandement militaire contribuerait à une meilleure intégration de cette discipline du droit international dans les forces de défense et de sécurité.

### Avez-vous un dernier mot ?

Je remercie les autorités de l'armée guinéenne et la délégation du CICR de m'avoir donné l'opportunité de parler du Bureau Droit International Humanitaire de l'Etat-Major Général des Armées. Ce bureau constitue le trait d'union entre les forces armées et le CICR, de par ses activités, l'enseignement du DIH est valorisé dans nos forces armées et permet aux militaires d'avoir toutes les connaissances nécessaires pour la protection des citoyens pendant les conflits armés.

Le Droit International Humanitaire occupe une place de choix dans la réforme des forces de défense et sécurité (RSS) entreprise par les autorités guinéennes.

Mes remerciements s'adressent enfin à toutes les autorités de l'EMGA ainsi que nos interlocuteurs directs du CICR, pour tous les efforts qu'ils fournissent pour une relance effective des activités du Bureau DIH. ■

## FAITS ET CHIFFRES

En 2011, le CICR a :

- en coopération avec les autorités guinéennes, organisé 24 séances de sensibilisation en Droit International Humanitaire pour un total de plus de 1 600 militaires ;
- en coopération avec les autorités guinéennes, organisé 12 séances de sensibilisation en Droit International des Droits de l'Homme qui ont touché plus de 730 policiers et gendarmes ;
- organisé 5 séances de diffusion du DIH dans les universités de Conakry ainsi qu'un concours de plaidoirie en DIH auquel ont participé huit universités ;
- organisé une conférence sur l'Islam et le DIH à l'Ecole Internationale de Conakry à laquelle ont participé plus de 150 étudiants, des imams et plusieurs membres d'associations religieuses guinéennes.

# L'INTÉGRATION ET LE RESPECT DU DROIT À TRAVERS LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ



Participants au séminaire sur l'intégration et le respect du Droit dans la réforme du secteur de sécurité.

Du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011, le CICR a organisé au Palais du Peuple à Conakry, un séminaire portant sur « *L'intégration et le respect du Droit à travers la réforme du secteur de sécurité (RSS)* ».

Comme l'indique son titre, ce séminaire avait pour objectif de porter l'attention sur l'intégration du Droit dans le cadre du processus de réforme du secteur de sécurité lancé en Guinée. Les travaux du séminaire ont notamment porté sur la collaboration du CICR avec les autorités guinéennes en matière

d'intégration du Droit International Humanitaire (DIH), mais aussi sur le respect des standards internationaux en matière de Droits de l'Homme par les forces de police et de gendarmerie dans les opérations de maintien d'ordre, d'arrestation et de détention.

La cérémonie d'ouverture du séminaire a été présidée par le Ministre Délégué à la Défense Nationale qui a remercié le CICR pour son appui technique dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité. Il a ajouté que « *la réforme en cours ne peut aboutir que si tous les*

*instruments internationaux nécessitant une intégration font l'objet de lois d'application interne. C'est la condition pour l'instauration d'une justice équitable.* »

Parmi la trentaine de participants au séminaire figuraient les membres des cinq Comités Sectoriels Techniques de la Commission Technique de Suivi (Armée, Police, Justice, Douanes et Environnement) ainsi que des cadres de différents Ministères, dont celui de la Justice, de la Défense, de la Sécurité et des Affaires Etrangères, des membres de la société civile et les partenaires techniques internationaux.

Ce séminaire a permis aux participants de réfléchir sur les stratégies à envisager pour intégrer le Droit dans la réforme du secteur de sécurité, aussi bien au niveau de la formation que de la législation nationale. Selon la Chef de Délégation du CICR, Mme Denise Duran : « *Il est nécessaire que les autorités des services de défense et de sécurité réalisent l'importance d'intégrer le droit dans la doctrine, la formation et l'entraînement.* » ■

Daphné Lucas, coordonatrice département COM

## LANCEMENT OFFICIEL DE LA COMMISSION NATIONALE POUR L'IMPLÉMENTATION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE EN SIERRA LEONE

Lundi 30 avril 2012 - quelques jours seulement après le jugement de Charles Taylor devant le Tribunal Spécial de la Sierra Leone - le gouvernement de la Sierra Leone a officiellement lancé la nouvelle Commission Nationale pour l'Implémentation du Droit International Humanitaire (CNDIH) en Sierra Leone. La Commission Nationale a été établie sur la base d'un Plan d'Action conjoint entre le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) portant sur l'intégration du Droit International Humanitaire (DIH) dans la sous région.

« *La création d'une Commission Nationale reflète l'engagement des autorités sierra léonaises de respecter leurs obligations en Droit International Humanitaire,* » a indiqué Denise Duran, Chef de Délégation du CICR à Conakry, qui couvre aussi la Sierra Leone.

Parmi la centaine de participants à cette journée figuraient le Ministre de la Justice, le Ministre des Affaires Etrangères et le Ministre des Affaires Sociales, plusieurs hauts cadres de différents Ministères, les membres de la Commission Nationale, le Président de la Croix-Rouge sierra léonaise, des représentants du Tribunal Spécial pour la Sierra Leone ainsi que de la société civile.

Dans leurs discours les autorités sierra léonaises ont souligné l'importance de la commission mais aussi le moment historique pour la Sierra Leone, dix ans après les atrocités subies pendant la guerre civile et quelques jours après le jugement de Charles Taylor.

La Commission Nationale en Sierra Leone est la 101<sup>ème</sup> commission de ce type dans le monde, dont 23 commissions en Afrique. Ces commissions ont pour mission de conseiller

et d'assister les autorités nationales dans la mise en œuvre et la promotion du Droit International Humanitaire. Les commissions sont composées de membres de différents Ministères mais aussi d'experts en droit et de représentants de la Société Nationale de la Croix-Rouge.

Bien qu'opérationnelle seulement depuis le début de l'année, la Commission Nationale de la Sierra Leone a déjà élaboré deux projets de loi : un sur l'intégration des Conventions de Genève et des deux Protocoles Additionnels et l'autre sur la Révision du Statut de la Société Nationale de la Sierra Leone. Ces deux projets de loi seront adoptés dans les mois prochains par le Parlement. Parmi les futurs projets de mise en œuvre figurent entre autre le Statut de Rome et le Traité d'Ottawa. ■

Daphné Lucas, coordonatrice département COM

# SIGUIRI : GRÂCE À L'AIDE DU CICR, LA CORVÉE D'EAU NE SERA PLUS QU'UN SOUVENIR



Vue du site de réalisation d'un forage financé par le CICR à Siguiiri

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) a remis deux nouveaux forages industriels à la ville de Siguiiri, le 28 mars 2012. Ces forages, réalisés par le CICR en soutien à la Société des Eaux de Guinée (SEG), constituent la première phase d'un projet global d'approvisionnement en eau potable pour cette ville de Haute Guinée.

Grâce aux nouveaux forages et à leur raccordement au réseau électrique de la ville, la capacité de production (du centre de forage) devrait augmenter de plus de 80%. Plus de 10 000 personnes sont actuellement raccordées à la SEG dans la ville de Siguiiri.

La deuxième phase du projet, qui devrait être finalisée en août, prévoit une extension du réseau de plus de 6,5 km et le remplacement des pompes qui envoient l'eau traitée au château d'eau. Ceci permettra à plus de 20 000 habitants supplémentaires de Siguiiri d'avoir accès à l'eau potable en quantité suffisante

S'adressant à la presse, le chef du bureau de la SEG de Siguiiri, M. Mory Camara a donné des détails sur les aspects techniques de ces installations et leur impact sur la population en terme d'amélioration de l'accès à

l'eau potable. Il a souligné qu'avec ce projet, « la SEG de Siguiiri dispose désormais de 9 forages fonctionnels sur 11 avec une production moyenne de 100 m<sup>3</sup>/heures », et a terminé par des remerciements à l'endroit du CICR pour le soutien si indispensable.

Pour Amara Camara habitant d'un quartier devant bénéficier de l'extension du réseau d'eau, « c'est un grand changement pour nous habitants de ce quartier car nos femmes et nos enfants parcourent au quotidien de longues distances à la quête de l'eau potable. Bientôt a-t-il ajouté, Cette souffrance sera considérablement réduite puisque cette corvée ne sera plus qu'un souvenir. »

Les représentants de la SEG, du CICR ont aussi rendu visite aux autorités communales et administratives pour expliquer l'état d'avancement des travaux. Nankouman Sangaré, Secrétaire Général de la Mairie de Siguiiri, a indiqué que, « l'installation des forages et autres bornes fontaines permettra aux personnes vulnérables et à celles n'ayant pas les moyens de s'abonner, d'avoir un accès facile à de l'eau potable et à moindre coût ». ■

Laurent Poli, coordonateur eau et assainissement

## FAITS ET CHIFFRES

En 2011, le CICR a :

- réalisé 40 forages dans 30 villages pour 38.000 personnes auparavant obligées de parcourir quotidiennement de longues distances pour s'approvisionner en eau;
- soutenu la Société des Eaux de Guinée dans ses efforts d'amélioration de la desserte en eau potable des populations urbaines à Dinguiraye, Pita et Siguiiri. Ce soutien a permis d'améliorer l'accès à l'eau potable pour 31'000 personnes au total.
- raccordé la Maison Centrale de Conakry aux systèmes d'évacuation des eaux usées pour empêcher que ces eaux se déversent dans le quartier environnant.

# SOUTIEN DU CICR À LA CROIX-ROUGE GUINÉENNE



« La CRG dans un effort coordonné avec le CICR a assuré la couverture sanitaire de plusieurs manifestations et événements qui ont eu lieu à travers le pays. »

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE COMMUNICATION DE LA CRG

Dans le cadre du renforcement des capacités de réponse aux urgences le CICR a offert une flotte de 70 téléphones et une redevance de neuf mois à la Croix-Rouge Guinéenne (CRG) en 2011. Cette donation a servi à faciliter la communication entre les Comités Préfectoraux et le Siège National, d'une part, et entre le Siège National, les Comités Préfectoraux et le CICR, d'autre part.

## COUVERTURE SANITAIRE

La CRG dans un effort coordonné avec le CICR, a assuré la couverture sanitaire de plusieurs manifestations et événements qui ont eu lieu à travers le pays pendant l'année 2011.

Entre septembre et décembre 2011, elle a déployé 81 secouristes à Conakry et dans plusieurs villes du pays pour apporter une assistance à plus de 150 personnes. Elle a effectué 61 évacuations vers des structures sanitaires. Par ailleurs, elle a procédé au dépôt à la morgue ou à l'inhumation d'une douzaine de dépouilles.

## COMPÉTITIONS RÉGIONALES INTER BRIGADE DE PREMIERS SECOURS

Dans le cadre du renforcement des capacités de réponse aux urgences de la CRG, 480 secouristes, volontaires de la CRG venant des 30 Comités Préfectoraux et Sous Préfectoraux ont participé aux compétitions régionales entre les brigades de secours dans les régions Boké, Labé et N'Zérékoré de juin à octobre 2011. Ces compétitions ont permis de mettre un accent sur la synergie d'action et une mise à niveau des capacités de réponse aux urgences.

## CURRICULUM DE PREMIERS SECOURS

Dans le cadre de la restructuration de son système de formation en premiers secours et grâce à un soutien technique matériel et financier du CICR, la CRG a rédigé et publié son propre manuel de premiers secours. Elle a organisé un atelier de validation de son curriculum de formation pour le grand public et pour les entreprises.

## CONSTRUCTION DE SIÈGES

Le CICR a financé la construction de deux sièges pour les Comités Préfectoraux de la

CRG à Lola et Mandiana en 2011. Ces bâtiments servent de lieu de travail et de réunion pour les membres de ces comités.

## PROMOTION DES PRINCIPES ET DES VALEURS HUMANITAIRES DE LA CROIX-ROUGE AUPRÈS DU PUBLIC

En 2011 le département communication de la CRG a initié, grâce au soutien technique et financier du CICR, trente neuf séances de diffusion sur les Principes et les Valeurs Humanitaires de la Croix-Rouge. Ces séances qui visent à faire connaître le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que la CRG et ses activités, ont connu la participation de près de 1000 personnes.

## APPUI INSTITUTIONNEL ET COORDINATION AU SEIN DU MOUVEMENT

La CRG a finalisé, avec le soutien du CICR, la restructuration de son secrétariat exécutif. Trois réunions de coordination du Mouvement Croix-Rouge ont été organisées pour échanger et harmoniser le soutien des partenaires internes du Mouvement à la CRG.

Par ailleurs, le CICR a soutenu la participation de deux représentants de la CRG à la XXXI<sup>ème</sup> Conférence Internationale du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au cours de laquelle, la CRG et le gouvernement guinéen ont pris des engagements communs. ■

## FAITS ET CHIFFRES

### Soutien à la Croix-Rouge Guinéenne (CRG)

En 2011, le CICR a :

- appuyé la CRG dans des opérations sanitaires qui ont permis d'assister près de 350 personnes et d'évacuer près de 120 blessés ;
- soutenu la CRG dans la construction de deux nouveaux sièges préfectoraux, à Lola et à Mandiana ;
- soutenu la participation de 2 membres de la CRG à la 31<sup>e</sup> Conférence Internationale du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

# LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE SUR LA PROMOTION DES PRINCIPES ET VALEURS HUMANITAIRES PAR LA CROIX-ROUGE GUINÉENNE



Déclamation des Principes Fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge par les volontaires de la Croix-Rouge Guinéenne, Conakry.

Du 12 au 16 mars 2012, la Croix-Rouge Guinéenne (CRG) a organisé en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Éducation Civique (MEPU-EC) un atelier sur l'intégration des Principes et Valeurs Humanitaires (PVH) de la Croix-Rouge, dans la préfecture de Coyah.

Cet atelier de 5 jours qui a regroupé des cadres du MEPU-EC et de la CRG, visait à intégrer les Principes et Valeurs Humanitaires du Mouvement de la Croix-Rouge dans les programmes d'Éducation Civique et Morale en vigueur au niveau des écoles primaires et 1er cycle du secondaire du pays. Les sept Principes Fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité. Par Principes et Valeurs Humanitaires, on entend selon la stratégie 2020 de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : la personne humaine, l'intégrité, la diversité, le leadership, l'innova-

tion et les partenaires. Ces valeurs entendent faire la promotion de l'engagement solidaire en complément du programme d'éducation civique et moral sans aucune discrimination. Ils permettent également de renforcer les capacités à vivre ensemble.

Pour Mamadou Saliou Diallo de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP), expert ayant contribué à l'élaboration du programme : « *L'intégration des PVH de la Croix-Rouge dans les programmes d'Éducation Civique et Morale à tous les niveaux du primaire et du secondaire, permettra de préparer à la vie citoyenne en développant le sens de la responsabilité personnelle et collective, en milieu scolaire.* ».

Dans le cadre de cet atelier les dix cadres des services techniques du MEPU-EC et de la CRG ont élaboré deux programmes d'enseignement des PVH ainsi que leurs guides respectifs. Ces programmes permettront d'institutionnaliser à long terme l'enseigne-

ment des PVH en milieu scolaire et conduiront à une réflexion sur les principes qui soutiennent ces valeurs et leur application en société.

Dans un premier temps quinze enseignants dans cinq écoles dites « *expérimentales* » de Conakry vont tester ces modules. Après cette première phase, ils seront finalisés et mis à la disposition de toutes les écoles du pays. À travers la promotion de ces PVH, la CRG entend favoriser une compréhension globale de l'histoire et de la Croix-Rouge, tout en veillant au respect du droit de chacun et de la dignité humaine. ■

Aminata Diallo Amadou, FO COM-COOP,  
département COOP

# FÊTE ANNUELLE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME AU CICR



La chef de Délégation du CICR en Guinée en compagnie des participantes à la célébration de la Journée Internationale de la Femme le 08 mars 2012.

Le 8 mars de chaque année est dédié à la Journée Internationale de la Femme à travers le monde. En 2012, cette journée a été célébrée en Guinée sous le thème : « *Le Renforcement du pouvoir d'achat des femmes rurales et leurs rôles dans l'éradication de la pauvreté, la faim, défi actuel et développement* ».

La délégation du CICR à Conakry célèbre cette journée chaque année, et l'occasion est saisie pour débattre de thèmes importants pour les femmes. Cette année deux thèmes ont été débattus. Présentés respectivement par le Professeur Namory Keita, en service à la maternité du CHU de Donka, et le Dr Pierre Namou Traoré, chef de l'Association Guinéenne du Bien être Familial (AGBF), les thèmes ont porté sur le cancer du col de

l'utérus et la planification familiale. Une cinquantaine de femmes employées, épouses et les grandes filles des employés étaient présentes.

La Chef de Délégation, Denise Duran, a salué le rôle de la femme dans la société guinéenne. Selon elle : « *Il est important pour l'ensemble de la couche sociale de respecter en tout temps et en tout lieu, les droits de la femme. La manière dont une société respecte les femmes sert souvent de baromètre de l'équilibre social à l'intérieur de cette société.* »

Professeur Namory Keita a expliqué les causes de la maladie peu connue du cancer du col de l'utérus et exhorté les femmes d'effectuer un suivi régulier. Dans le cadre

de l'exposé sur la planification familiale, les participantes ont posé beaucoup de questions et partagé des expériences, souvent personnelles.

Ces thèmes ponctués d'expériences pratiques et de témoignages de certaines femmes, ont permis de mieux cerner ces problématiques à travers les nombreuses questions posées.

Organisée par le comité des pairs éducateurs du CICR, la journée aura permis aux participantes de se retrouver, d'échanger et d'exposer leurs préoccupations. ■

**Hadja Nanténin, FO COM,  
département COM**

**Comité international de la Croix-Rouge**  
Délégation en République de Guinée  
Coléah abattoir, Corniche Sud  
Commune de Matam, BP 3204 CONAKRY  
République de Guinée  
T + 224 68 40 80 53 T + 224 68 35 13 61  
E-mail: [coa\\_conakry@icrc.org](mailto:coa_conakry@icrc.org) [www.icrc.org](http://www.icrc.org)  
© CICR, août 2012

**Sous délégation N'zérékoré**  
Quartier Ossud, N'zérékoré  
T + 224 64 37 42 85

**Bureau de Freetown**  
Ahmed Drive, Siéra Leone  
T + 232 76 696 783  
E-mail : [coa\\_freetown@icrc.org](mailto:coa_freetown@icrc.org)



**CICR**

Photo de couverture: Wendy Fleury/CICR